

**Quand la haine et la dérision nous aveuglent**



Col. Yark Daméhane

**LE COLONEL YARK  
DAMÉHANE SE  
PORTE PLUTÔT  
COMME UN CHARME** P.4

**Notion du référendum, Pourquoi un  
référendum, quand faut-il faire un  
référendum... ?** P.4

**LE PROFESSEUR  
HOUNAKÉ  
KOSSIVI RÉPOND**



N°571 du 18 Avril 2018/Prix: 250 Fcfa

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

[www.lemessenger-actu.com](http://www.lemessenger-actu.com)

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail:  
tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement,  
information ou conseil  
contacter le centre d'appel  
au N° VERT

**8201\***

\* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR  
FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## Crise politique au Togo



**POURQUOI LE COMMUNIQUÉ DE LA  
CEDEAO FÂCHE LA COALITION** P.3

**S'ACHEMINE-T-ON VERS UNE DÉCISION DE L'ORGANISATION QUI  
S'IMPOSERA À TOUS LES ACTEURS POLITIQUES TOGOLAIS ?**

**Défiance à l'autorité, tentative de  
sabotage du sommet de la CEDEAO**

**L'AUTRE « BÊTISE » DE LA  
COALITION** P.3 & 1

**Renforcement des capacités en  
informatique** P.1

**LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES  
FINANCES ET L'OFFICE TOGOLAIS DES  
RECETTES FORMENT LEURS CADRES**



## Campagne Agricole 2018-2019

# 244 597 AGRICULTEURS VULNÉRABLES TOUCHERONT LA SUBVENTION D'ENGRAIS

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage Ouro Koura Agadazi a procédé le mercredi 12 avril au lancement le mercredi 12 avril dernier.

Ainsi, pour cette année, le nombre de sacs d'engrais subventionnés est de trois sacs par agriculteur vulnérable et le nombre de bénéficiaire à toucher est 244 597 agriculteurs. Le montant de la subvention disponible est de 2 935 160 000 et la quantité totale d'engrais à subventionner est de 30 689 500 tonnes.

Les critères pour le ciblage se font sur la base liée à vulnérabilité. Pour cela, il faut être résident dans le village durant les trois dernières années, être un actif agricole d'âge compris



être 18 et 60 ans, disposer entre 0,25 et 1 hectare de superficie cultivable sécurisé pour la spéculation éligible au projet (maïs, riz, sorgho,

etc.), être réceptif aux innovations, accepter d'utiliser les semences améliorées, avoir reçu la caution des autorités locales et du comité

villageois ou cantonal de développement.

Etaient également présents à ce lancement, le Ministre du commerce

Léguézim Balouki et le Ministre de la Planification et du Développement Kossi Assimaïdou

**Edith**

## L'ASSOCIATION DES ANCIENS ETUDIANTS ET STAGIAIRES TOGOLAIS DU SÉNÉGAL, PORTÉE SUR LES FONTS BAPTISMAUX

Dans le souci d'apporter leurs contributions à l'amélioration des conditions des étudiants togolais au Sénégal ou des anciens étudiants et stagiaires togolais du Sénégal, une association des anciens étudiants et stagiaires togolais du Sénégal a été lancée vendredi 13 avril 2018 à Lomé.

Il est en effet parti du constat selon lequel, les togolais qui reviennent du Sénégal après leurs études, rencontrent d'énormes difficultés d'insertion professionnelle, sans compter les difficultés rencontrées en amont lors de leur formation. C'est-à-dire, vie chère, problèmes de stage, de soutenance, difficultés d'adaptation, etc... Les anciens de Dakar, comme ils sont communément appelés, ont poussé les réflexions qui ont abouti à la nécessité de créer une association capable d'apporter des solutions aux problèmes des Etudiants et Stagiaires au Togo et au Sénégal. C'est ainsi qu'est née l'Association des Anciens Etudiants et Stagiaires Togolais du Sénégal (2AESTS), dont le lancement officiel a eu lieu au cours d'une conférence de presse, en présence des membres et sympathisants de l'association, des chefs traditionnels, des personnes ressources,...

2AESTS, c'est le sigle de cette



association qui a pour objectifs, de favoriser l'entraide et maintenir les relations entre les Anciens Etudiants et Stagiaires du Sénégal, promouvoir et favoriser l'insertion des jeunes diplômés togolais des Ecoles et Universités Sénégalaises dans le milieu professionnel, constituer une base de données de compétences professionnelles au service du Développement du Togo, aider les jeunes bacheliers dans le choix des universités au Sénégal.

L'association entend aussi

apporter des avis pertinents sur des Problématiques de Développement ; de faire la promotion au Togo, des Centres de formation sénégalais de référence en vue d'assurer une formation de qualité à l'Elite togolaise; d'œuvrer pour que de plus en plus de togolais soient présents dans les centres de formation régionale basées au Sénégal, organiser des Journées d'information et des Afterwork et rencontres périodiques entre les membres destinées à sa promotion.

Selon Marcel Namandji président de 2AESTS, c'est une Association qui veut être d'abord au service des anciens diplômés du Sénégal.

« Quand on parle des anciens diplômés, la problématique première, est celle de l'orientation. De l'orientation de toutes ces personnes désireuses d'aller continuer leurs études dans un pays qui est un havre régional de formation. Nous sommes là, avant tout, pour les orienter, pour les conseiller sur les meilleures offres de formation à Dakar, sur les meilleurs Instituts de formations sur place. Quand on parle d'anciens diplômés, la question de l'insertion professionnelle également se pose », a-t-il souligné.

Cette Association est dirigée par un bureau de dix (10) membres présidé par Marcel Namandji. L'ancien ministre Charles Kondi Agba, lui-même ancien étudiant du Sénégal, était présent au lancement de cette association. Il a saisi cette occasion pour féliciter l'initiative en sa qualité d'ancien de Dakar, il a invité les initiateurs à ratisser large afin de rassembler tous les anciens de Dakar car pour lui, le Togo compte un grand nombre de personnes ayant fait leurs études au Sénégal.

**JCB**



# Crise politique au Togo

## POURQUOI LE COMMUNIQUE FINAL DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA CEDEAO FÂCHE LA COALITION

### S'ACHEMINE-T-ON VERS UNE DÉCISION DE L'ORGANISATION QUI S'IMPOSERA À TOUS LES ACTEURS POLITIQUES TOGOLAIS ?

Si le sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui s'est tenu à Lomé les 14 et 15 avril dernier était consacré spécialement à la crise en Guinée-Bissau, la crise politique que connaît le Togo depuis le 19 août 2017, a pris également une place importante dans les débats. D'autant plus que les chefs d'Etat et de gouvernement s'inquiètent de la léthargie dans laquelle se trouve le dialogue qui s'est arrêté depuis plusieurs semaines.

« Au titre de la situation socio-politique au Togo : La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement salue les initiatives et les efforts de S.E.M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, président de la république du Ghana en vue de la résolution pacifique des tensions socio-politiques auxquelles le Togo est confronté depuis août 2017 ; Elle invite instamment tous les partis politiques et la société civiles togolaise à s'abstenir de tout acte de violence et de tout agissement susceptible de constituer une menace à la paix et à la stabilité du Togo et de la région ; La conférence désigne leurs Excellences Monsieur Nana Addo Dankwa Akufo-Addo et professeur Alpha Condé en qualité de facilitateurs de la CEDEAO,

leur exprime sa confiance et son soutien, et les encourage à intensifier leurs efforts pour aider le gouvernement et les acteurs politiques togolais dans la réalisation des réformes constitutionnelles, dans le respect des délais légaux, des normes, et principes de la démocratie et de l'Etat de droit ; Elle instruit la commission de prendre toutes les dispositions pour apporter son appui à leurs Excellences Monsieur Nana Addo Dankwa Akufo-Addo et professeur Alpha Condé et de proposer des recommandations qui seront soumises au prochain sommet de la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement », dit le communiqué final.

A travers cette décision des chefs d'Etat et de Gouvernement, l'organisation sous-régionale donne une sorte de bornage à la recherche de la solution à la crise togolaise, bornage qui se décline en trois points et qui n'est pas du goût des responsables de la coalition qui devine ce qu'il en sera peut-être sur l'issue de cette crise.

D'abord le premier bornage, qui concerne la clôture du dialogue, délimite en quelque sorte la fin du dialogue avant le prochain sommet qui devrait se tenir en juin de cette année et probablement à Lomé.



En effet, il faut dire que depuis le dernier round de discussions il y a de cela quelques semaines entre les acteurs politiques en présence du président Ghanéen, on sent un attermoiement qui ne dit pas son nom. Les togolais ne savent plus où l'on est et où l'on va avec ce dialogue dans lequel ils ont mis leur espoir. Ainsi, avec cette délimitation, c'est une référence explicite qui est faite sur la fin du dialogue avec les élections législatives qui devraient se tenir dans les délais légaux. Ainsi, la clôture du dialogue permettra de tenir le délai de l'organisation des législatives de cette année.

Le second point du bornage de la décision des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, concerne les réformes elles-mêmes. Dans la décision relatif à la situation du Togo, il est stipulé que les réformes doivent respecter les règles et

les principes légaux de la démocratie. Ici, il s'agit bien de l'exclusion dont fait montre l'opposition togolaise dans la mise en place desdites réformes. Comment comprendre qu'on puisse demander à un chef d'Etat élu pour un mandat de cinq ans de quitter le pouvoir avant la fin de son mandat ? Et pourtant, en 2015, l'actuel chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé a été élu avec brio, à travers une élection crédible, qui respecte les standards internationaux et reconnue par la communauté internationale. D'ailleurs, le fait que Jean-Pierre Fabre, qui est aujourd'hui chef de file de l'opposition, participe à cette élection, valide l'élection de Faure Gnassingbé. Un chef d'Etat qui est élu doit absolument terminer son mandat.

Par ailleurs, en ce qui concerne les réformes, il n'y a pas débat sur les principes juridiques universellement

reconnus qui disent que les réformes ne disposent que pour l'avenir.

Dans la sous région, il y a eu des éléments qui peuvent rappeler comment la politique d'exclusion a toujours débouché sur des guerres. L'exemple de « l'ivoirité » en Côte d'Ivoire en dit long. Ainsi, les réformes doivent être impersonnelles et neutres, et c'est ce que sous tend le second bornage qu'a imposé les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO.

Le troisième point de ce bornage, concerne la décision des chefs d'Etat et de gouvernement sur les propositions que la commission de la CEDEAO qui est maintenant fortement impliquée, va soumettre à la suite de son travail. La décision qui sera prise, s'imposera à tous comme c'est le cas en Guinée Bissau, et ceci, qu'il ait consensus ou pas.

Voilà ce qui fâche l'opposition qui sent la menace de perdre tout, venir. Le virage de certains responsables de l'ANC depuis lundi dernier, en l'occurrence le premier vice-président en la personne de Patrick Lawson et qui dit que la coalition est désormais prêt à aller à des compromis pour une sortie de crise en dit long.

**El hadj Tchaboré**

## Défiance à l'autorité, tentative de sabotage du sommet de la CEDEAO

## L'AUTRE « BÊTISE » DE LA COALITION

Alors que se tenait à Lomé un sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement sur la crise politique en Guinée-Bissau, le samedi 14 avril 2018, c'est à la même date que la coalition des 14 partis politiques de l'opposition togolaise choisit de manifester pour dit-elle, réclamer le départ de Faure Gnassingbé du pouvoir et manifester en outre son mécontentement sur la lenteur du dialogue autour des réformes politiques qui doivent selon elle, déboucher sur l'engagement de l'actuel chef de l'Etat Faure Gnassingbé de ne plus se représenter en 2020. Une absurdité qui est loin des principes



de l'Etat de droit et de démocratie, dont a d'ailleurs fait cas, le communiqué final de la réunion de Lomé le 14 avril dernier.

Et pourtant, le gouvernement, s'appuyant sur le règlement intérieur pris par les différentes parties qui prennent part au dialogue a eu à interdire toute manifestation. D'ailleurs, c'est pour cette raison que l'association dite de la société civile « Togo-Debout » a sursoit à sa manifestation quelques jours avant. Il en est de même pour les manifestations que projetaient certaines centrales syndicales pour demander la libération des enseignants arrêtés à Kara.

Le maintien de la manifestation en dépit de son interdiction, a donné ce que chacun sait. Jets de pierres à l'encontre des forces de l'ordre et de

sécurité par quelques manifestants têtus qui répliquent en légitime défense avec les gaz lacrymogènes. Les responsables de ladite coalition ont eu à essuyer également des jets de gaz lacrymogènes au siège de la CDPA de Brigitte Adjmagbo. Et selon les indiscretions, tous avaient le feu aux fesses. Certains ont même eu à solliciter l'intervention de certaines personnalités pour les sauver.

Cette défiance de l'autorité et en présence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO est considérée par plusieurs observateurs comme étant une « bêtise » de plus de la part de la

(Suite à la page 7)

Le Messenger



## Quand la haine et la dérision nous aveuglent LE COLONEL YARK DAMEHANE SE PORTE PLUTÔT COMME UN CHARME

Depuis une semaine, des informations au sein de l'opinion et parfois distillées sur les réseaux sociaux font état de ce que le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Yark Damehane est hospitalisé dans un hôpital de Paris pour y recevoir des soins. Ces mêmes informations indiquent que le ministre aurait été frappé par un accident vasculaire cérébral, appelé communément AVC, et que ce serait après un bref passage à la clinique Biassa qu'il aurait été évacué précipitamment sur Paris.

Certains se sont réjouis de cette information et sont même allés plus loin en souhaitant le pire au ministre. Afin d'avoir la vérité des faits nous avons approché le ministre lui-même qui a accepté notre

demande de rencontre.

Oui, le ministre Yark Damehane a eu un malaise la semaine dernière, mais pas au point que certains le décrivent.

Par ailleurs, le malaise en question a été de très courte durée et n'avait rien à avoir avec un AVC comme le disent certaines mauvaises langues.

En effet, ce jour là, le ministre s'est bien rendu à son Bureau comme à l'accoutumée et a senti une certaine lourdeur de son corps. Ce qui l'a amené à se rendre à la clinique Biassa pour se faire consulter. Quelques heures plus tard, et après un examen qui n'a révélé rien de grave, il va quitter la clinique pour se rendre à la maison. La décision d'aller à Paris était motivée par un contrôle de routine qu'il fait. Il n'y a



donc jamais eu une évacuation du ministre Yark Damehane, que nous avons eu la chance de rencontrer le lundi dernier.

« Je rends grâce à Dieu pour tout ce qu'il fait pour moi. Il n'a rien de grave, vous pouvez le constater vous-mêmes », déclare le ministre qui se lève de sa chaise et marche dans son bureau

tout souriant.

Yark Damehane est rentré de Paris le dimanche 15 avril 2018 et le lendemain il s'est rendu à son bureau avec sa voiture qu'il a lui-même conduit, ceci, après un bref passage à la présidence de la république.

Ne dit-on pas souvent que, même à son ennemi, on ne souhaite pas le mal ? Au

Togo, la haine, la lutte pour le fauteuil présidentiel nous a aveuglés et certains pensent pouvoir se moquer du malheur des autres, au nom d'une certaine protection qu'ils pensent avoir pour leur personne.

Yark Damehane est un être comme vous et moi et peut être atteint de n'importe quelle maladie. Le sang qui circule dans ses veines est le même qui circule dans celles de chaque être humain. Le débat n'est donc pas. Seules les « âmes mortes », les gens qui n'ont pas de foi, peuvent festoyer, lorsqu'elles apprennent que leur ennemi est en difficulté. Que Dieu nous pardonne !

Sinon, le colonel Yark Damehane se porte comme un charme.

LM

## Notion du référendum, Pourquoi un référendum, quand faut-il faire un référendum... ? LE PROFESSEUR HOUNAKÉ KOSSIVI RÉPOND

Les questions liées à la démocratie au Togo étaient au centre d'un séminaire ayant regroupé à Kara des journalistes venus de plusieurs régions du Togo du 08 au 09 mars dernier. Et une thématique importante développée au cours des travaux a trait au référendum. C'est pour comprendre les tenants et les aboutissants de ce concept politique que le professeur Kossivi Ounaké, Enseignant Chercheur à la faculté de droit à l'Université de Lomé a accepté de répondre aux questions des journalistes présents sur les lieux ce jour là.

**Qu'est-ce qu'un référendum ?**

**Professeur Ounaké :** Le référendum est une sorte de vote au cours de laquelle le peuple se prononce par oui ou par non sur un texte qui lui est soumis

**Pourquoi un référendum ?**

**Professeur :** Un référendum parce que la constitution elle-même prévoit le référendum comme un mode de révision de la constitution ; sur un autre point, lorsque vous êtes dans un système politique et que les acteurs ou les partis politiques n'arrivent pas à s'entendre sur un problème qui les divise, il est bon que le peuple intervienne et dans ce cas le peuple est interpellé au référendum pour départager les deux parties. Vous avez deux positions qui sont contradictoires dans une crise ou conflit politique et

pour qu'une solution soit trouvée, on convoque le peuple au référendum. Le peuple vient jouer le rôle d'arbitre entre les parties qui n'arrivent pas à s'entendre sur un problème politique

**Quand faut-il aller au référendum ?**

**Professeur :** L'initiative d'un référendum appartient au Président de la République et les 1/5 de l'Assemblée Nationale. Cela voudra dire, qu'il y a au moins une question d'opportunité de celui qui décide du jour au lendemain d'aller au référendum. Par rapport à l'opportunité, lorsque le gouvernement estime que pour résoudre une crise politique, on a besoin d'appeler le peuple pour qu'il se prononce, dans ce cas le gouvernement ou les gouvernants décident d'aller au référendum. Ou bien dans certains pays, il peut arriver que l'opposition et la majorité ne s'entendent pas, l'opposition peut organiser le référendum. Par exemple la Grande Bretagne, lorsqu'on veut prendre une décision importante, capitale, pour que les gouvernants ne soit pas taxés demain d'avoir agi à la légère ou de n'avoir pas pris à un moment donné les décisions qui s'imposent, il faut aller au référendum pour que le peuple lui-même prenne la décision dans un sens ou l'autre. A partir de ce moment, personne ne sera accusé demain d'avoir organisé un référendum, car c'est le peuple lui-



même qui a décidé d'aller dans ce sens.

**Y a-t-il une différence entre un référendum et une élection ordinaire ?**

**Professeur :** Il y a une différence fondamentale entre les deux, mais à un certain niveau, le référendum et les élections peuvent s'accommoder. Dans un premier temps, la différence entre les deux, c'est que pour l'élection ordinaire, le peuple se prononce sur le choix d'une personne, alors que le référendum est une sorte de vote pour se prononcer sur une loi, un texte par oui ou non. Mais il peut arriver que le référendum soit personnalisé ou instrumentalisé, car, celui qui l'organise peut mettre sa personne dans le choix ou dans la réponse à donner à la question. Par exemple,

vous avez le texte qui est soumis au peuple mais le gouvernant lui sait quand il est populaire, il va chercher vraiment le moment de sa popularité pour faire le référendum. Bref, il va jouer sur sa popularité pour que le peuple vote sa proposition pour qu'il puisse continuer sa politique.

**Depuis août 2017, les acteurs politiques togolais n'arrivent pas à s'entendre sur cette idée de référendum, qu'est-ce qu'il en exactement ? Qu'est-ce que le peuple peu attendre ?**

**Professeur :** Dans le cadre du Togo, si vous prenez l'article 144, il est bien dit que l'organisation du référendum appartient au Président de la République et à 1/5 de l'Assemblée Nationale. Lorsque le projet ou la proposition est adopté au 4/5 donc la révision est consommée, mais à défaut des 4/5, si le projet de révision de la proposition a pu engranger 2/3 des voix à l'Assemblée Nationale, alors il est soumis au référendum. Du point de vue juridique, le Président de République peut organiser un référendum. Mais d'un point de vue politique, si il n'y a pas un consensus au regard de la crise autour du texte, ce n'est pas la peine d'organiser un référendum, car sans consensus, après le référendum, les gens peuvent continuer par manifester.

**Transcrit par la rédaction du journal Le Messenger**



Lu sur le net !

Abidjan:  
UNE FEMME  
SURPREND SON  
ÉPOUX ET SA MÈRE  
EN PLEIN ÉBATS  
SEXUELS !

Dame Ninsémon a surpris sa mère et son mari en pleins ébats sexuels dans le lit conjugal, le dimanche 5 mai 2014. La scène s'est produite à Sahibly, un village situé à quelques kilomètres de la ville de Toulepleu. Et ce, après un plan savamment mis en place par la cocue afin d'avoir le cœur net sur ce qui lui était rapporté, indique leral.net qui cite soirinfo.com comme sa source.

C'est un acte d'adultère qui sort de l'ordinaire après celui d'un fils et sa mère qui ont été surpris par le père dans une partie de jambes en l'air dans un quartier de la commune d'Adjamé(Abidjan). Cette fois, c'est un beau fils et sa belle mère qui ont été surpris en plein ébats sexuels dans le lit conjugal par sa femme. Selon les informations relayées par leral.net, c'est l'entourage de Dame Ninsémon qui a attiré son attention sur ce qui se tramait sous ses yeux. Le voisinage avait remarqué que son mari et sa belle mère étaient beaucoup proches et les deux se retrouvaient très souvent dans des endroits peu recommandés pour un beau fils et une belle mère. En fait, il existait une relation amoureuse entre sa mère et son homme. Mais jusque là, elle ne s'était rendue compte de rien.

Dépassée par tout ce qui lui était rapporté, elle décide de mettre en place un plan afin d'avoir le cœur tranquille. C'est ainsi qu'un soir, alors que toute la famille dînait, elle fait savoir à son mari qu'elle voudrait se rendre le lendemain dans le village voisin(Bakoubly) pour des courses et ne rentrer que le jour suivant. Le mari qui ne se doutait de rien ne trouva aucun inconvénient à cette demande de permission. Le lendemain(dimanche 5 mai 2014), Dame Ninsémon au lieu de prendre la route de Bakoubly, elle se rend plutôt chez sa meilleure amie, sa complice. Après s'y être planquée toute la journée, elle retourne tard à la maison.

Il est 22heures, quand Dame Ninsémon arrive à la maison. Son plan marche à merveille, puisque son mari comme un poisson dans l'eau va mordre à l'hameçon. Elle constate que toute la maisonnée est endormie mais elle entend des gémissements venir tout droit de la chambre conjugale. Convaincue que son mari est en train de s'offrir une partie de plaisir avec une autre femme dans leur chambre, elle avance et colle son oreille contre la porte. Et là, d'un point sec, elle ouvre brusquement la porte. A sa grande surprise, c'est sa mère et son mari dans le lit conjugal. Les deux presque à la porte du 7ème ciel n'ont même pas remarqué sa présence. C'est avec un cri strident qu'elle les oblige à marquer un coup de freins dans leur envolée sexuelle. La belle-mère qui s'apprêtait à ouvrir la porte du 7ème ciel fut obligée de lâcher la clé. Coupant ainsi l'appétit aux deux amants obligés d'abrégé leur partie de plaisir. Devant cette terrible scène, la femme cocue n'en croyait pas ses yeux.

Surpris en flagrant délit d'adultère, pour se faire bonne conscience, le mari se jette sur sa femme et se met à la battre. Mais c'est peine perdue. Il sera traduit, plus tard, devant la chefferie traditionnelle du village et condamné à payer une amende selon la coutume afin d'expier son péché : Laquelle amende est composée de 2 moutons, de 2 poulets noirs, de 3 bouteilles de liqueur et d'une somme de 50.000 Fcfa. Quant à la belle mère, elle a pris la fuite pour trouver refuge dans un village voisin

HISTOIRES DROLES

Le plongeur a bouteilles

C'est un plongeur à bouteilles qui est en train de contempler la faune sous-marine.

Il en est à -15 mètres lorsqu'il remarque un gars à côté de lui, en apnée... Aucune bouteille d'oxygène ou quoi que ce soit de l'équipement du plongeur traditionnel.

Le plongeur bouteille descend alors à -20 mètres mais se fait rapidement rejoindre par l'apnéiste. Alors, un peu vexé, le

plongeur descend à - 30 mètres... mais ne tarde pas à voir le gars en apnée se rapprocher de lui.

Énervé, il saisit sa craie et son petit écritoire hydrofuge et il écrit :

- QU'EST-CE QUE VOUS FOUTEZ SI BAS SANS ÉQUIPEMENT ?

Et l'autre lui prend la craie et écrit :

- JE ME NOIE, CONARD !

Méditons ... !

J'ai un ami écrivain qui a choisi de n'écrire que les livres qui lui permettent d'exprimer ce qu'il ressent, ce qu'il pense. Il le fait sans concession, avec la certitude de ne pouvoir, de ne devoir pas choisir un autre style, d'autres sujets. Parfois, quand je le rencontre, il m'arrive de percevoir chez lui, même si c'est fugitif, une insatisfaction. Il voudrait être reconnu à l'égal de ceux qui ont accepté et n'être que des fabricants, n'exprimant rien d'eux-mêmes, ou si peu, et réussissant ainsi à vendre leur livres ;

parce que l'industrie du livre recherche souvent ce qui est simple, facile d'accès. Un sandwich est plus simple à réaliser et à vendre qu'un plat longuement cuisiné. Et cela rapporte davantage. La nourriture toute faite, « rapide », cela existe aussi dans le domaine de la culture. Mais je sais que la tristesse s'efface rapidement des yeux de mon ami l'écrivain. Avoir une ambition haute et noble, c'est accepter l'incompréhension des autres.

Martin GRAY

PHARMACIES DE GARDE DU  
16/04/2018 au 23/04/2018

|                                                                                                                                    |                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>*BON PASTEUR*</b><br>38, Av. Libération 22 21 13 67                                                                             | <b>*DES ECOLES*</b> Face Lycée Technique<br>Adidogomé et près du CEG, Route de<br>Kpalimé 22 51 75 75                       |
| <b>*AKOFA*</b> Av. Maman N'Danida<br>Amoutivé 22 21 00 97                                                                          | <b>*HOSANNA*</b> Carrefour Sagbado-Adidogomé.<br>Axe Sémékonawo 22 51 50 49                                                 |
| <b>*N-D de MEDJ*</b><br>Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Gaïtou -<br>Face Byblos 22 35 20 02                                     | <b>*DU POINT E*</b> 506, rue 129 AflaoGakli<br>(KinitiGomè), à Djidjolé dans le von de la<br>pharmacie Djidjolé 22 51 91 71 |
| <b>*BIOVA*</b> Bd. Houphet Boigny 22 34 50 93                                                                                      | <b>*LE GALIEN*</b><br>Rue Pavée d'Adidoadin 22 51 71 71                                                                     |
| <b>*PORT*</b><br>Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88                                                                                   | <b>*VIGUEUR*</b> Rue 267, AGBALEPEDOGAN,<br>Kilimandjaro 22 51 63 30                                                        |
| <b>*HORIZON*</b> 165, boulevard du 13 janvier<br>Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers à<br>côté de l'immeuble A.AC. 22 20 42 42      | <b>*St JOSEPH*</b><br>Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65                                                                       |
| <b>*PATIENCE*</b> TokoinGbadago 22 21 60 94                                                                                        | <b>*NABINE*</b> Sise à AgoèAnomé dit Plateau<br>(Route du Bar Plateau) 23 21 66 15                                          |
| <b>*BON SECOURS*</b><br>Rue du Grand Collège du Plateau -<br>Cassablanca 22 45 76 74                                               | <b>*VOLONTAS Deï*</b> Quartier Avédji,<br>Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien bar<br>Sun City 22 36 00 95                 |
| <b>*JUSTINE*</b> 291, Bd des Armées - Tokoin<br>Habitat 22 21 00 01                                                                | <b>*VITAFLORE*</b><br>Sise à AgoèVakposito à 100 m de la station<br>Shell AgoèVakposito 22 19 22 86                         |
| <b>*PROSPERITE*</b> Située sur le Bd Eyadéma<br>entre l'immeuble AUBA et la Direction de la<br>Police Judiciaire (DPJ) 23 38 84 25 | <b>*AGOE-NYIVE*</b> A côté de l'Eglise Catholique<br>d'Agoè-Nyivé 22 25 83 38                                               |
| <b>*PEUPLE*</b> Marché NUKAFU 22 26 84 22                                                                                          | <b>*ESPACE VIE*</b> Agoè Logopé,<br>face bar Plaisir 2003 22 32 87 20                                                       |
| <b>*LE JOURDAIN*</b><br>Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face<br>au CEG TokoinWuiti 22 61 56 14                                    | <b>*APOU ANTOINE*</b> Boulevard Lycée Agoè-<br>Nyivé - Agoè-Assiyéyé 22 19 12 15                                            |
| <b>*BAH*</b> Face EPP Hedzranawé 22 26 03 20                                                                                       | <b>*DIVINA GRACIA*</b><br>Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch<br>(ancien carrefour Bafana-Bafana) 22 45 79 69        |
| <b>*St PIERRE*</b> SagbovilleHedzranawe.<br>Boulevard Haho 22 26 19 73                                                             | <b>*AVEPOZO*</b><br>A côté de la place publique d'Avépozo<br>22 27 04 86                                                    |
| <b>*KLOKPE*</b> Derrière la Foire Togo 2000 -<br>Quartier Atiéguou 22 61 42 42                                                     | <b>*DE L'EDEN*</b> Route d'Aneho, face cité<br>Baguida 22 52 13 98                                                          |
| <b>*MAWULE*</b> Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du<br>Rond Point Gakpoto) 22 27 11 21                                                     |                                                                                                                             |
| <b>*MAËLYS*</b> 1688, Bd Malfakassa - BèKpota<br>en Face de NETADI 22 27 60 19                                                     |                                                                                                                             |
| <b>*BETHEL*</b> Rte d'Adidogomé 22 25 23 70                                                                                        |                                                                                                                             |



## INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS** DISPONIBLE DANS  
LES ZONES SUIVANTES :

- ✓ **AGOÈ,**
- ✓ **BAGUIDA,**
- ✓ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ✓ **FOREVER,**
- ✓ **ZONE PORTUAIRE,**
- ✓ **ABLOGAMÉ,**
- ✓ **KODJOVIAKOPÉ,**
- ✓ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ✓ **RÉSIDENTE DU BÉNIN,**

**& DANS LES AUTRES CITÉS.**

**LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.**

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS  
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM  
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

*Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.*



# Renforcement des capacités en informatique LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES FORMENT LEURS CADRES

Dans le cadre du renforcement des capacités des cadres informatiques de l'Office togolais des recettes (OTR) et du ministère de l'économie et des finances, il est ouvert ce lundi à Lomé une série de formation de deux mois, qui courent du 16 avril au 15 juin 2018.

La série de formation se situe dans le cadre du projet PAGFI financé par la Banque Africaine de Développement. Elle a pour objectif de renforcer les capacités des

informaticiens du Ministère de l'économie et des finances ainsi que de l'OTR dans les domaines de sécurité informatique, management informatique, la conception et la conduite de projet informatique.

C'est le Directeur de la division informatique de l'OTR, OURO-BODI Issadama qui a présidé la cérémonie de lancement de cette session de formation. Selon lui, c'est une formation qui arrive à point nommé pour répondre à la volonté de l'Office Togolais



des Recettes en ce qui concerne la satisfaction des besoins des clients. Car, l'objectif de l'OTR en terme d'informatique est de donner une « satisfaction à

100% aux populations et s'assurer que les données sont suffisamment et biens sécurisées ».

La formation est assurée par le cabinet IPNET

Institute Of technology. Pour son Directeur Général, Pawou BATANA, il s'agira pour son cabinet de renforcer les compétences des cadres du ministère de l'économie et des finances et de l'OTR en matière de sécurité informatique, de management informatique, de conception et de conduite de projet informatique. Un ensemble de modules indispensable au bon fonctionnement de ces deux institutions.

JC

## Santé LE TOGO CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ



La journée mondiale de la santé a été célébrée le vendredi 13 avril 2018 au Togo sous le thème « couverture santé universelle : pour tous et partout ». Cette année marque également le 70ème anniversaire de l'organisation mondiale de la santé (OMS) et le 40ème anniversaire de la déclaration d'Alma Ata, de 1978, qui appelait à la santé pour tous en l'an 2000.

Pour Dr Lucile Imboua, représentante de l'OMS au Togo, des avancées majeures ont été enregistrées en matière de santé et de technologies sanitaires. Elle cite par exemple la mise au point de médicaments d'importance vitale pour traiter des maladies comme la tuberculose, le VIH/Sida, le paludisme, l'hypertension artérielle et le diabète.

« L'accès au traitement et aux services essentiels s'est amélioré mais il reste beaucoup à faire pour enrayer la forte expansion des maladies transmissibles et surmonter de nouvelles menaces, telles que la grippe H5N1 et les épidémies comme la maladie à virus Ebola et le choléra » a souligné Dr Lucile Imboua pour qui, les pays doivent s'efforcer d'améliorer la gouvernance et les

systèmes d'information sanitaire en vue d'une meilleure réglementation et la planification des activités menées par les communautés et les partenaires.

La couverture sanitaire universelle(CSU) consiste à veiller à ce que chaque personne, indépendamment de son lieu de résidence et de son statut social, bénéficie de services de santé essentiels et de qualité dont elle a besoin, sans pour autant subir des difficultés financières.

Dans le cadre du Togo, les actions de la CSU sont les initiatives gouvernementales, qui sont entre autres, la mise en place de l'INAM, l'assurance maladie pour les bénéficiaires du FNFI, assurance scolaire 2017, analyse du financement de la santé 2015, etc...et les initiatives communautaires et privées, parmi lesquelles, les mutuelles de santé depuis 1997 et les assurances privées.

Dr Lucile Imboua, a lancé un appel aux dirigeants africains pour qu'ils respectent les engagements souscrits en 2015 en allant aux actions concrètes.

Edith

## Défiance à l'autorité, tentative de sabotage du sommet de la CEDEAO(Suite) L'AUTRE « BÊTISE » DE LA COALITION

coalition qui « ne sait finalement pas ce qu'elle veut ».

Pour quelle finalité s'engage-t-on en politique si ce n'est la recherche du bien être des populations ?

Les scènes auxquelles l'on assiste avec l'opposition togolaise et particulièrement la coalition des 14 partis depuis quelques temps sont simplement ahurissantes et dénotent d'une certaine immaturité politique de la part de ses responsables, un manque total de la connaissance des affaires de l'Etat et un manque de l'élégance politique. «C'est irresponsable et antipatriotique», s'exclame un diplomate accrédité au Togo qui était d'ailleurs présent à l'hôtel 2 février pour le sommet et qui s'étonne en outre qu'au Togo, ce soit le débat politique qui situe au dessus de l'intérêt de la nation pour certains responsables politiques.

Malheureusement pour la coalition, non seulement la tentative de saboter le sommet n'a pu avoir lieu du fait de la vigilance des forces de l'ordre et de sécurité, mais aussi et surtout la mobilisation monstre qu'elle a clamé n'a pu avoir lieu. Et c'est un désaveu pour elle

en interne et un camouflet et un isolement par les dirigeants de la communauté de la CEDEAO.

Avec une telle attitude de la coalition, reste désormais que le gouvernement prenne ses responsabilités, non pas pour restreindre les libertés de manifestation, mais plutôt les encadrer avec une double exigence, celle de garantir l'ordre public et la sécurité, et celle de garantir les enjeux d'ordre économique et social.

Par ailleurs, que cessent ces soi-disant mesures d'apaisement à l'avenir. La loi est faite pour être appliquée. Que des individus mal intentionnés ne puissent pas s'attendre aux mesures d'apaisement du gouvernement pour commettre des forfaits sans être punis.

Le dialogue devrait promouvoir un climat de confiance et de décrispation, et si l'on sent une certaine constance venant du gouvernement qui croit toujours au dialogue, ce n'est pas malheureusement le cas du côté de la coalition qui préfère la léthargie et un climat de crispation qu'elle seule sait tirer les bénéfices.

LM



# Centre d'Affaires

Un espace entièrement dédié à l'entreprise



Tél. : (+228) 22 53 62 02  
[www.boatogo.com](http://www.boatogo.com)

**BANK OF AFRICA**  
 Groupe BMCE BANK

